



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Madame de Pompadour

**Goncourt, Edmond de
Goncourt, Jules de**

Paris, 1906

XIV Choiseul , le ministre de la politique à outrance de la favorite. - Son nez au vent. - Sa méchanceté d'esprit. - Ses ambassades à Rome, à Vienne. - Les qualités et les défauts du diplomate. - ...

[urn:nbn:de:hbz:466:1-48159](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-48159)

XIV

Choiseul, le ministre de la politique à outrance de la favorite. — Ses nez au vent. — Sa méchanceté d'esprit. — Ses ambassades à Rome, à Vienne. — Les qualités et les défauts du diplomate. — Louis XVI définit le duc de Choiseul un caractère. — La duchesse de Gramont. — La petite Julie. — Les Choiseul-Stainville, les Choiseul-Beaupré, les Choiseul-Labaume occupant toutes les places. — Le duc de Choiseul faisant les honneurs de sa galerie de tableaux d'après une miniature de Blarenberg. — Plan d'une alliance du *Midi*. — Pacte de famille. — La monarchie tempérée par l'esprit de liberté. — Traité du 30 décembre 1758.

L'homme qui remplaça le comte de Bernis, la seconde créature et le second ministre du règne de madame de Pompadour, le ministre de la politique à outrance de la favorite, celui qui poussa jusqu'au bout l'exécution et les conséquences de ces idées, mérite sa place dans l'histoire de la maîtresse, et par le grand rôle qu'il a joué sous elle, et par la fortune étrange de sa popularité. Injustice singulière ! madame de Pompadour portera dans son temps et bien au delà l'impopularité de la guerre de Sept ans, la peine de nos désastres et de nos malheurs, et le ministre qui servit d'une façon passionnée l'entêtement de ses plans, qui l'affermir et

l'enhardit dans les efforts et les résolutions extrêmes, demeurera de son temps le favori de l'opinion publique, et gardera les sympathies de l'avenir.

Le comte de Stainville, fils de M. de Stainville, envoyé du grand-duc de Toscane, était un petit homme, laid de visage, aux traits courts et ramassés qui lui donnaient, sous ses cheveux roux, quelque chose de la tête d'un doguin. Mais des yeux vifs et pétillants, un nez *au vent* (1), une physionomie animée, de grosses lèvres riantes faisaient oublier ses traits. Il avait la taille bien prise, la jambe belle, un abord ouvert, des façons polies relevées de cette nuance d'audace cavalière que les grands seigneurs de la comédie de Beaumarchais devaient faire voir sur le théâtre. Entré dans le monde avec une ligne de conduite, un plan raisonné de tenue et d'ambition, il avait débuté par des méchancetés, des mots acérés, un persiflage soutenu, une sorte de démonstration du danger qu'il y avait à se faire son ennemi; et il parvenait par ce jeu d'intimidation à une telle renommée d'esprit et de cruauté badine, que beaucoup affirmaient qu'il était un des types qui avaient servi de modèle au *Méchant* de Gresset (2). Il mettait, dans cette amertume impitoyable et pleine de grâces, sa sûreté aussi bien que sa vanité, des raffinements, des jouissances, et ce libertinage de l'ironie qui se révélera avec des carac-

(1) *Mémoires secrets de la république des lettres*, t. VIII.

(2) *Portraits et caractères de personnages distingués de la fin du dix-huitième siècle*, par Senac de Meilhan. Dentu. 1812

tères si frappants, dans les *Liaisons dangereuses* de Laclos, et montrera le plus grand abîme moral du dix-huitième siècle. Puis, cette réputation acquise, le comte de Stainville avait pris le rôle d'homme à bonnes fortunes; et, en dépit de sa figure, il réussissait grandement auprès des femmes. Cette vie le menait jusqu'au jour où, livrant par une perfidie sans nom à madame de Pompadour la lettre de madame de Choiseul-Romanet, il s'attachait la reconnaissance de la femme de France contre laquelle il avait dépensé le plus d'esprit (1). Et le comte de Stainville avait même l'art de colorer et de rendre aimable sa trahison aux yeux de la favorite par l'affiche d'une violente passion pour elle : recommandation bien puissante auprès d'une femme qui, dit Bernis, « poussait l'amour-propre de la figure jusqu'au ridicule ». Dès lors il touchait à la fortune qu'il avait longuement cherchée. Il était nommé toutes les fois qu'il se présentait pour souper avec

(1) Bernis dit : « Il (le comte de Stainville) n'eut pas de peine à persuader à madame de Pompadour qu'un sentiment plus fort que l'amour même l'avait porté à risquer tout pour lui être utile. Madame de Pompadour sentit, en femme reconnaissante, l'importance de ce service; elle sentit dès ce moment se changer en amitié l'espèce d'aversion qu'elle avait contre M. de Stainville; son cœur, naturellement bon et sensible, fut touché du danger qu'il avait couru pour lui rendre service; elle en fit son ami. Car il faut rendre justice à madame de Pompadour, toute la coquetterie qu'on lui suppose ne peut être que très-honnête dans l'esprit, son cœur n'en est pas susceptible. Non-seulement elle sauva le comte de Stainville de la colère du Roi, mais elle le fit nommer à l'ambassade de Rome, n'ayant pu lui obtenir celle de Turin qu'il demandait et que M. de Saint-Contest se dépêcha de faire donner à M. de Chauvelin. » (*Mémoires inédits du cardinal de Bernis*.)

le Roi; et le bruit de sa faveur le débarrassait de cette épithète d'*espèce* qui avait si longtemps sifflé à ses oreilles (1). Quelques années auparavant il avait eu le bonheur d'épouser une des filles les plus riches de la finance (2), mademoiselle Crozat, la plus pure et la plus noble figure d'épouse de l'époque. Il quittait la carrière militaire où on l'avait vu, sans grand éclat, aide-major général de l'infanterie. Il était envoyé à Rome, où il continuait sa cour en se montrant hostile à l'Institut des Jésuites (3), puis à Vienne (4). De l'ambassade de Vienne, madame de Pompadour le rappelait pour prendre le portefeuille du cardinal de Bernis, et, presque aussitôt, il était créé duc et pair (10 décembre 1758).

Du comte de Stainville le duc de Choiseul avait gardé l'air, les manières, l'esprit, un esprit qui, malgré ses retenues nouvelles, s'échappait encore en mots sans pitié sur ses entours, ses amis, ses connaissances. Une mobilité, un changement, une

(1) *Portraits et caractères de personnages distingués de la fin du dix-huitième siècle*, par Senac de Meilhan. Dentu, 1813. — *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. IX.

(2) Le bruit courait que le comte de Stainville n'avait pas 2,000 écus de rente bien nets lorsque, le 14 décembre 1750, il épousait la fille du millionnaire.

(3) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, par Soulavie, t. IX. — « Un fou qui a bien de l'esprit, » disait de l'ambassadeur de France à Rome Benoît XIV.

(4) Bernis raconte qu'il l'avait chargé de l'ambassade de Vienne, quoiqu'il ait su que Choiseul avait dit au maréchal de Luxembourg en parlant de lui : « Oh ! pour celui-là, il ne m'embarrasse pas, je le perdrai auprès d'elle (madame de Pompadour) quand je voudrai. »

légèreté prodigieuse des impressions, une indiscretion qui, au plus petit obstacle, lui faisait violer un secret ou perdre un homme (1), un manque de parole sans remords et qui ressemblait à l'étourderie, une nature qui n'avait que l'esprit de méchant et ne connaissait ni la haine ni la vengeance, un goût du plaisir décidé, tyrannique, et que le ministre avouait à Louis XV ne pouvoir sacrifier aux affaires de la France, une obligeance à toute épreuve et particulièrement ouverte aux étrangers, une prodigalité s'oubliant jusqu'à la profusion, une facilité et une aisance de rapports qui écartaient de ses approches la gravité de sa place, une comédie de mépris et d'insouciance de sa fortune dont, écrivait-il, « il se souciait comme de colin-tampon » ; une gaieté merveilleuse, intarissable (2), avivée par les revers, cette égalité de bonne humeur qui enveloppe si bien tant d'hommes de ce temps que l'on ne sait si elle est en eux un don natif ou acquis, une forme ou un masque de l'âme ; une grande recherche, une savante affectation de la bonhomie, la vertu de caractère dont M. de Choiseul se mon-

(1) « Jamais il n'y eut un ministre aussi indiscret dans ses propos que M. de Choiseul : c'était son défaut principal. Sa légèreté, la fougue de son esprit, son goût pour les plaisanteries, et souvent l'effervescence de sa bile, en étaient les causes naturelles. » (*Souvenirs du baron de Gleichen*. Techener, 1868.)

(2) Gleichen dit dans ses *Souvenirs* : « Jamais je n'ai connu un homme qui ait su répandre autour de lui la joie et le contentement autant que lui. Quand il entrait dans une chambre, il fouillait dans ses poches et semblait en tirer une abondance intarissable de plaisanteries et de gaieté. »

trait le plus jaloux (1) : voilà ce dont est fait cet homme dont on ne saisit guère la physionomie que de profil, ainsi que dans la galerie de portraits de Cochin, et qui, plein de contradictions et de replis, cache au fond de lui des coins impénétrables, des ombres, quelque chose de fermé où l'historien ne peut pénétrer.

Le ministre avait ses qualités particulières : un esprit plus étendu que profond, mais hardi, et une rare coup d'œil, la perception immédiate des obstacles, des résultats, de l'espèce d'hommes à employer; une décision prompte; cette fermeté et cette suite dans les résolutions qui passent à travers les embarras; la précision des ordres (2); cette séduction sans exemple de l'imagination et de la chaleur d'idées du politique, de la parole du causeur, de l'agrément de l'homme, qui groupa autour de son ministère et de sa disgrâce cette armée sans égale d'enthousiasmes et de dévouements. Choiseul apportait encore dans sa place une force de travail de huit heures par jour (3), un travail où il

(1) *Mémoires de Besenval*. Baudouin, 1821, vol. I. — *Portraits et caractères*, par Senac de Meilhan. — *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. IX.

(2) *Le Pot pourri*, 1781, n° 3.

(3) Gleichen dit, je crois, plus justement : « Il travaillait peu et faisait beaucoup. » Les *Lettres du chevalier Robert Talbot*, de la suite du duc de Bedford à Paris en 1762, peignent ainsi le duc de Choiseul : « Quoiqu'il sortit de son cabinet, je ne lui ai pas remarqué cet air distrait et cette mine affairée à quoi les ministres d'État aiment à se faire reconnaître. On dit qu'il travaille avec une grande facilité, qu'il saisit le point d'une question avec une justesse merveilleuse, et qu'il prend son parti dans les affaires le plus résolument et de la meilleure grâce...

mettait cet absolutisme ministériel qu'il appelait lui-même du « despotisme » (1). Il apportait dans les formes de son respect pour le Roi une dignité, une hauteur, une conscience orgueilleuse de son personnage, inconnues jusqu'alors du ministère et du Roi. Il montrait enfin, dans cette politique en sous-ordre et commandée par la maîtresse, un zèle d'énergie, une volonté intraitable, inflexible, quelque chose de propre à sa nature et de particulier à ses facultés, une direction qui accusait sa personnalité (2). Dans ce siècle où la frivolité, la corruption, la vieillesse de la race, effaçaient le relief usé des types d'humanité, M. de Choiseul révélait en lui cette marque si rare de l'homme : le caractère ; « *un caractère* », c'est ainsi qu'est appelé et jugé Choiseul dans le portrait trouvé dans les papiers de Louis XVI (3).

Choiseul était doublé de sa sœur. L'intelligence, l'activité dominante de la duchesse de Gramont,

Le bureau des Affaires étrangères a changé de face lorsque M. de Choiseul en a pris la direction. »

(1) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*.

(2) M. de Choiseul avait, en outre, un auxiliaire précieux dans sa femme. Voici le portrait qu'en trace le *Parallèle vivant des deux sexes* (Dufour, 1769) : « Madame la duchesse (de Choiseul) ne partage pas le maniement des affaires, mais, par son enjouement et par mille épanchements de cœur dans le sien, elle nourrit son âme de cette affection tendre qui lui inspire cette grande humanité qui le caractérise ; par mille traits d'amour et d'amitié, elle lui échauffe l'imagination et lui donne cette fécondité industrielle ; par l'égalité de son caractère, elle entretient dans son cœur cette gaieté qui lui donne la faculté de travailler avec succès aux affaires les plus délicates. »

(3) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. IX.

ce cœur et ces vertus d'homme qui lui feront regarder de si haut la mort au tribunal révolutionnaire, M. de Choiseul les possédait. Il disposait absolument des énergies et des dévouements de cette femme que les contemporains nous peignent grande et forte, le teint éclatant, l'œil brûlant, la voix dure, l'abord hautain (1). Chanoinesse et coadjutrice de l'église de Notre-Dame de Bouxières; destinée au prince de Bauffremont, mariée au comte de Gramont dont Choiseul faisait lever l'interdiction, Béatrice, comtesse de Choiseul-Stainville, appartenait tout entière à la grandeur et aux ambitions de son frère. Elle vivait dans sa fortune; elle partageait ses pensées, ses travaux, son crédit, et jusqu'aux fatigues de son ministère. C'était auprès d'elle que se débattait et se préparait le plus délicat des affaires; tandis qu'au-dessous d'elle, la chambre de sa protégée, de la petite Julie, encombrée par la cour et la ville, était comme le bureau secondaire où s'agitait le travail des petites intrigues (2).

Ainsi aidé, ainsi doué, Choiseul allait encore avoir la puissance, les ressorts d'action et les moyens d'autorité, les influences et les gages de

(1) *Lettres de la marquise du Deffant à Horace Walpole*. Note de Walpole. Paris, Treuttel et Wirtz, 1812, vol. I.

(2) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. IX. — Soulavie dit que la petite Julie recevait la grande et la petite noblesse et que des poëteux célébraient les grâces de la femme, la gentillesse de sor chien. L'influence de ce salon subalterne est confirmée par Dumouriez dans ses Mémoires.

durée, que donnent un grand nom, des alliances dans les grandes familles, un monde de parents à la cour. Il allait être dans l'État une de ces grandes et absorbantes personnifications du pouvoir dont les ombrages de Louis XIV avaient voulu débarrasser le trône, en habituant la monarchie à des ministres du tiers état (1) : sages prévisions de ce grand génie de l'autorité royale, qui avait voulu que l'avenir de sa couronne échappât aux exigences comme aux accroissements des ministres de grande famille, à l'obligation de leur accorder, avec le portefeuille, la dignité de pair, le cordon bleu, un grand gouvernement, tous ces honneurs et toutes ces forces dont Choiseul était successivement armé : après la pairie, le gouvernement de Toulouse ; après le gouvernement de Toulouse, la surintendance générale des postes ; après la surintendance des postes, la charge de colonel-général des Suisses et Grisons ; après cette charge, le cordon bleu. Par cet oubli des traditions de Louis XIV, auxquelles on n'avait dérogé jusque-là que pour le vieux maréchal de Belle-Isle, par tous ces manteaux de grandeur, par toutes ces sources de puissance, par la possession et la distribution des pensions, des charges, des grâces, par tous ces entours appelés auprès de lui, le comte de Choiseul-Stainville rappelé du service de l'Autriche, les

(1) *Revue française*, juillet 1828. — *Mémoires de M. le duc de Choiseul* écrits par lui-même et imprimés sous ses yeux dans son cabinet à Chanteloup, en 1778, et publiés par Soulavie l'aîné, 1790.

Choiseul-Beaupré, les Choiseul-Labaume, les Stainville, groupés et placés, par cette famille grossissante peuplant la cour, les affaires et l'armée, par cette armée d'ambassadeurs, de cardinaux, de maréchaux de camp, d'inspecteurs généraux de la cavalerie créés par lui, sortis de sa main, par le monde d'intérêts et de reconnaissance attaché à sa fortune, par les places données, par le trésor ouvert, par les passions caressées, M. de Choiseul arrivait à agrandir le cercle de son importance et le rayon de sa faveur bien au-delà d'un ministère : il devenait un parti, et le maître d'une opinion publique de la France; si bien que plus tard cette chose si simple avec un ministre ordinaire, tiré de la bourgeoisie, sans racines à la cour, sans parti dans l'État, le renvoi de Choiseul, devait demander presque un coup d'État au Roi.

Avec la cour de grandes dames faisant cortège à l'aimable duchesse, avec ce train de maison absorbant bien au-delà des 800,000 liv. de rente du ménage, avec cette table autour de laquelle, tous les soirs, le maître d'hôtel Lesueur, après un coup d'œil dans les salons, faisait mettre cinquante, soixante, quatre-vingts couverts (1); c'était en effet une espèce de souverain que le duc de Choiseul. Un charmant document très-inconnu, une gouache de Blarenberg d'une dimension exceptionnelle (2), nous

(1) *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, par Dutens, vol. II.

(2) Cette gouache, qui appartient à madame Morel de Vindé, a été distraite de la collection Paignon-Dijonval avant la vente. Voici la

montre le duc dans l'intimité de sa somptueuse existence, nous le donne à voir faisant les honneurs de sa royale galerie de tableaux. Dans la grande salle à pilastres aux chapiteaux d'acanthé, aux dessus de portes surmontés de bas-reliefs bronzés représentant des jeux d'enfants, dans la grande salle où se reconnaissent, accrochés aux murs ou placés sur des chevalets, des tableaux gravés de sa collection, dans la grande salle au pavage de marbre blanc et noir que foulent trente visiteurs, de jolies petites femmes en polonaises roses et vertes, on aperçoit au premier plan le duc expliquant le sujet d'un grand tableau à un vieillard qui tient de sa main gantée une badine derrière son dos. Le duc très-reconnaisable, en gilet de drap d'or, en veste et culotte écarlate, le jarret tendu, la tête renversée en arrière, est tout plein d'une superbe insolence (1).

Le duc de Choiseul, arrivant d'Autriche, était

note que je trouve sur le catalogue manuscrit de M. Morel de Vindé :

Elle représente une exposition de tableaux chez M. le duc de Choiseul, alors ministre. On y reconnaît M^{me} la duchesse de Gramont, sa sœur, M. Baudouin, officier aux gardes, M. Watelet et beaucoup d'autres amateurs de tableaux, plusieurs peintres de l'Académie, et toutes ces ressemblances frappantes se retrouvent tant dans les traits et la figure que dans les poses et les costumes. Elle est signée « Van Elarenberghe, 1766 ».

(1) Une femme, ayant un mantelet de soie noire sur les épaules et donnant le bras à un homme vêtu d'un frac de militaire vert, se dirige vers le duc de Choiseul. D'après la tradition, ce serait la duchesse de Gramont appuyée sur M. Baudouin, l'officier aux gardes et le dessinateur.

engagé dans la politique de madame de Pompadour et par le désir de plaire à la favorite et par ses attaches personnelles. Il appartenait à une famille lorraine d'origine ; son père, envoyé du grand-duc de Toscane, était pensionnaire de l'Autriche ; plusieurs de ses parents avaient des emplois à la cour de Vienne. Son éducation, les traditions de son nom, ses goûts et ses sentiments étaient d'accord avec les obligations de sa position pour lui commander une politique autrichienne.

Il apportait un plan assez vague en sa ligne générale, une sorte de formule diplomatique des idées ou plutôt des désirs de madame de Pompadour. C'était une alliance du *Midi*, du midi de l'Europe, une alliance de la France avec l'Autriche et l'Espagne, dont l'effet devait être, sinon d'empêcher, au moins de balancer l'alliance du Nord, l'union de l'Angleterre avec la Prusse et la Russie. L'Angleterre était, pour Choiseul, l'ennemie de la France, la puissance contre laquelle la France devait tourner l'effort de ses armées et de sa diplomatie, quoiqu'il prophétisât, avec beaucoup de sens, un affaiblissement de l'Angleterre par la révolution d'Amérique qui devait, dans un prochain avenir, la faire moins redoutable pour la France. Il se disait opposé aux engagements de subsides pris envers l'Autriche et les petites puissances d'Allemagne. Il demandait qu'on entretînt avec ces puissances des relations d'amitié ; qu'on ménageât la cour de Turin. Il voulait enfin qu'on se fît une

alliée intime, une auxiliaire soumise de la cour d'Espagne. C'était là l'idée capitale de son plan, le point de départ de ce Pacte de famille conclu si heureusement, mais trop tard (15 août 1761), qui, enchaînant l'Espagne à la France, établissait une alliance perpétuelle entre les deux couronnes convenant de se garantir réciproquement leurs États, et de regarder à l'avenir comme ennemi toute puissance ennemie de l'une d'elles (1).

Le système de politique intérieure de Choiseul plus libre, plus indépendant, et qui allait parfois imposer à la favorite les instincts et les tendances du ministre, ce système allait être comme le plan de politique extérieure, un entier changement de l'esprit de conduite du ministère précédent. Avec l'intelligence et l'adresse de Dubois se servant des jansénistes et des parlements contre la vieille cour de Louis XIV, son testament, son ombre, Choiseul se servira de ces mêmes jansénistes et de ces mêmes parlements contre le parti des Jésuites, le parti de l'autorité tout-puissant autour du Roi et chez le Dauphin. Il prendra son appui sur le Parlement, il l'élèvera à la justice politique, il en fera la commission dévouée au ministre qui jugera Lally et le duc d'Aiguillon. Ministre d'une monarchie, il embrassera, pour gouverner et se maintenir, l'esprit de liberté. Il fondera son règne, une faveur sans exemple et sans retour, sur l'applau-

(1) *Mémoires du duc de Choiseul*. — *Revue française*, juillet 1828.

dissement des hommes de lettres, des philosophes, des encyclopédistes, sur l'intelligence, sur l'esprit de la France, qu'il flattera, séduira, rentera ou achètera (1).

Tels étaient les inclinations, les idées, les plans, que devait développer dans le ministère l'homme remarquable, le personnage sympathique qui, malgré les dehors, l'éclat et les grâces d'un grand esprit, demeurera pour la postérité juste, au dehors de la France, le serviteur de la politique de madame de Pompadour après Rosbach; au dedans, l'homme d'État qui avança l'heure de la Révolution.

Le premier acte du nouveau ministère de M. de Choiseul était un nouveau traité (30 décembre 1758) par lequel la France se liait plus étroitement, et s'engageait plus avant dans la guerre. Outre le secours de vingt-quatre mille hommes stipulé par le traité de 1756, le Roi s'engageait à maintenir en Allemagne une armée de cent mille hommes pendant toute la durée de la guerre.

(1) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. IX.